

Accompagnement administratif bénévole en EMS

Un soutien pour gérer ses papiers



Plus qu'un appui administratif

Grâce à une visite mensuelle d'un·e bénévole « BAA » (bénévole accompagnant administratif), le résident·e bénéficiera d'un soutien dans la gestion de ses affaires administratives courantes. Ces rencontres régulières offrent également une dimension sociale et humaine. Les bénévoles sont encadrés et formés par Pro Senectute Arc jurassien afin de garantir une prestation de qualité.

Au service des résidents en EMS

- Recevoir un soutien dans ses démarches administratives.
- Garantir une gestion des affaires courantes avec sécurité sans pour autant avoir recours à une mesure de curatelle.
- Bénéficier chaque mois d'une visite en coordination avec l'EMS.

Conditions

- Avoir sa capacité de discernement.
- Présenter une situation financière stable et sans dettes.
- Ne pas avoir signé de procuration à des tiers sur le compte courant.

Prix

Le tarif de base s'élève à **CHF 30.- / mois** et permet d'assurer un défraiement à la personne bénévole. Un tarif progressif est appliqué en fonction de la fortune.

Pro Senectute Arc Jurassien

Bureau de La Chaux-de-Fonds
Rue du Pont 25
032 886 83 00
prosenectute.cf@ne.ch

Bureau de Neuchâtel
Rue de la Côte 48a
032 886 83 40
prosenectute.ne@ne.ch

Horaires des bureaux

Lun, mar, jeu : 8h-11h30, 14h-16h
Mer, ven : 8h-11h30

arcjurassien.prosenectute.ch/baa

